



Octobre-novembre 2013

⇒ POLITIQUE DES PÔLES

- **Appels à projets de R&D du FUI** > 68 nouveaux projets retenus dans le cadre du 16^e appel à projets
- **Appels à projets de R&D du FUI** > Le 17^e appel à projets ouvert jusqu'au 29 novembre 2013
- **Prêt à l'industrialisation des projets de R&D des pôles de compétitivité (PIPC)** > Lancement du guichet PIPC le 1^{er} novembre 2013
- **Résultats d'enquête statistique** > Les PME membres des pôles de compétitivité nouent plus de partenariats internationaux pour innover que les autres PME
- **Communication** > Présentation des pôles en anglais

⇒ INTERNATIONAL

- **Actualité communautaire** > un nouveau portail internet français pour le programme Horizon 2020

⇒ LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- **TIC** > 3D Live : des images en relief et en direct (pôles Images&Réseaux, Cap Digital, Imaginove)

VIE DES PÔLES

- **Accompagnement des PME** > AREVA partenaires des PME innovantes (Capenergies, Nucléaire Bourgogne)
- **Accompagnement des PME** > La mise en place d'une démarche d'éco-conception pour doper la compétitivité des entreprises (Fibres)
- **Gestion des compétences** > « Défi PME caoutchouc » une action ambitieuse et réussie pour accompagner les entreprises de la filière caoutchouc (Elastopôle)

▪ PROJETS DE R&D COLLABORATIFS DU FUI

68 nouveaux projets retenus dans le cadre du 16^e appel à projets

Ces projets bénéficieront d'une aide globale de 93 millions d'euros de la part de l'État, des collectivités territoriales et du FEDER

68 nouveaux projets collaboratifs de R&D impliquant 54 pôles de compétitivité sont sélectionnés dans le cadre du 16^e appel à projets du Fonds unique interministériel (FUI). Ils bénéficient ainsi d'une aide de 51 millions d'euros de la part de l'État et de 42 millions d'euros de la part des collectivités territoriales et des fonds communautaires (FEDER).

Parmi ces projets, Innoperf-Blé du pôle Agri-Sud-Ouest-Innovation vise à favoriser une utilisation plus raisonnée de l'azote dans l'agriculture en transférant des outils existants du secteur médical vers le secteur agricole. Le projet Matrics du pôle Eau envisage de développer des outils de pilotage en temps réel de l'ensemble des réseaux d'eau brute, d'eau potable et d'eau usée. Le projet PFC-Range du pôle Pégase ambitionne d'alléger les équipements électriques présents à bord des avions dans le but de réduire leur consommation de carburant et leurs émissions de CO₂.

Le nombre, la diversité et la qualité des projets retenus témoignent pleinement de cette dynamique d'innovation portée par les pôles de compétitivité et leurs 7 500 entreprises membres.

 En savoir plus




 [Les résultats complets du 16^e appel à projets](http://competitivite.gouv.fr/le-16e-appel-a-projets-fui/les-resultats-du-16e-appel-a-projets-fui-972.html) <http://competitivite.gouv.fr/le-16e-appel-a-projets-fui/les-resultats-du-16e-appel-a-projets-fui-972.html>

▪ PROJETS DE R&D COLLABORATIFS DU FUI

Le 17^e appel à projets ouvert jusqu'au 29 novembre 2013

Les porteurs de projets de R&D collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité sont invités à déposer leur dossier en ligne au plus tard **le 29 novembre à 12 heures** sur le site https://extranet.bpifrance.fr/fui_web

Parmi les points d'attention de cet appel à projets :

-  Les projets innovants présentés **doivent conduire à une mise sur le marché**, sauf exception, dans les 3 ans à compter de la fin du programme de R&D. Une attention toute particulière sera portée aux retombées économiques prévues tant à l'issue de la phase de R&D du projet qu'à l'issue de la phase d'industrialisation.
-  Les partenaires du projet doivent **fournir un préaccord de consortium** comprenant les grands principes et les premiers éléments de cadrage des engagements de chacun d'entre eux, de la répartition des droits de propriété ou des droits d'exploitation et des retours attendus.
-  Les partenaires du projet s'engagent à **rendre compte des retombées économiques** au cours du projet, ainsi que pendant une période de 7 ans suivant son achèvement.

 En savoir plus

 [Le dossier complet](http://competitivite.gouv.fr/les-appels-a-projets-de-r-d-du-fui/le-17e-appel-a-projets-fui-975.html)

<http://competitivite.gouv.fr/les-appels-a-projets-de-r-d-du-fui/le-17e-appel-a-projets-fui-975.html>

PRÊT A L'INDUSTRIALISATION DES PROJETS DE R&D DES POLES DE COMPÉTITIVITÉ (PIPC)

Lancement du guichet PIPC le 1^{er} novembre 2013


Ces prêts bonifiés d'un montant total de 100 millions d'euros permettront de financer les phases d'industrialisation et de commercialisation en aval de projets collaboratifs de R&D financés par l'Etat.

A compter du 1^{er} novembre 2013, le dépôt des dossiers de demande d'un prêt à l'industrialisation des projets de R&D des pôles de compétitivité est possible. Ces prêts bonifiés à hauteur de 200 points de base permettent de financer les phases d'industrialisation et de commercialisation de nouveaux produits et services. Ces phases se placent en aval de projets collaboratifs de R&D financés par l'Etat, par exemple de dossiers du Fonds unique interministériel (FUI).

La décision d'octroi du prêt par Bpifrance est transmise au pétitionnaire dans un délai d'un mois, après vérification des conditions d'éligibilité et analyse des modalités pratiques d'attribution du prêt.

En savoir plus

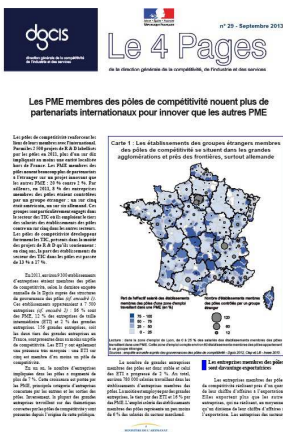
 Le dossier complet

 Le dépôt des candidatures s'effectue sur le site https://extranet.bpifrance.fr/fui_web

RÉSULTATS D'ENQUÊTE STATISTIQUE

Les PME membres des pôles de compétitivité nouent plus de partenariats internationaux pour innover que les autres PME

C'est le constat de l'enquête annuelle de la DGCIS auprès des structures de gouvernance des pôles de compétitivité. L'accent a été mis cette année sur l'importance des partenariats internationaux que nouent les membres des pôles, notamment les PME, et la présence des groupes étrangers au sein des pôles de compétitivité.



En savoir plus

 Le 4 pages de la DGCIS, publié en septembre 2013.

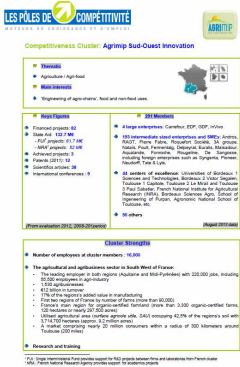
http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Documentation_poles/4-pages-dgcis/4-pages-2013-septembre.pdf

■ COMMUNICATION

Présentation des pôles en anglais

Les pôles de compétitivité doivent être visibles à l'international afin d'encourager les partenariats technologiques, identifier de nouveaux marchés et développer leurs capacités d'export

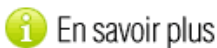
De nouvelles **fiches synthétiques de présentation des pôles de compétitivité en anglais** sont désormais disponibles sur le site internet www.competitivite.gouv.fr



Ces fiches présentent les domaines d'intervention du pôle, ses thématiques principales, une description de ses membres, le nombre de projets aidés. Elles montrent également les forces du pôle, en termes d'attractivité territoriale. Des exemples de projets de R&D sont mis en exergue, ainsi que des partenariats internationaux en cours. Ces fiches ont également vocation à proposer des informations pratiques : des points contacts, des adresses et des liens vers le site internet du pôle en anglais.

Pour consulter ces fiches :

- ➡ aller dans l'espace en langue anglaise (petit drapeau en page d'accueil),
- ➡ cliquer sur "Identify a cluster" et choisir un pôle
- ➡ cliquer ensuite sur "Cluster presentation".



www.competitivite.gouv.fr/en

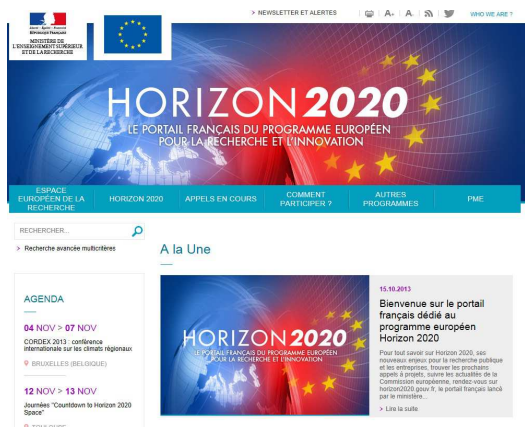
■ ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

Un nouveau portail internet français pour le programme Horizon 2020

Le nouveau site www.horizon2020.gouv.fr est le portail français de référence sur le programme Horizon 2020. Il permettra aux différents acteurs de la recherche et de l'innovation, ainsi qu'aux futurs porteurs de projets, de mieux connaître ce nouveau programme.

Destiné aux futurs porteurs de projets européens, ce portail **horizon2020.gouv.fr** rassemble toutes les informations relatives au programme de financement de la recherche et de l'innovation pour la période 2014-2020. D'ici au lancement officiel du programme Horizon 2020, le site sera enrichi en continu sur l'ensemble des composantes du programme. Il est lancé par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Ses objectifs :



- ➔ **accompagner la communauté scientifique**, les PME et les industriels vers le nouveau programme Horizon 2020 qui débute le 1er janvier 2014 ;
- ➔ **permettre la transition** entre le 7^e programme-cadre de recherche et développement technologique (PCRDT) et le nouveau programme Horizon 2020 ;
- ➔ **faciliter l'accès à l'information sur les programmes européens** : en particulier, le site met en avant les 20 nouveaux points de contacts nationaux (PCN) – le réseau d'experts français chargés de diffuser l'information et de sensibiliser la communauté de la recherche et de l'innovation au programme Horizon 2020.

Ses points forts :

- ➔ **le portail recense les ressources disponibles sur le programme Horizon 2020**. Il valorise les actualités sur les appels à projets ; les premiers paraîtront mi-décembre.
- ➔ Il propose des **informations pratiques** pour faciliter la participation des scientifiques et des industriels français aux appels à propositions du programme Horizon 2020 avec un espace dédié à la recherche de partenaires, des alertes par domaine, une lettre d'information, ou encore un moteur de recherche spécifique.
- ➔ Il **met en valeur les manifestations organisées en France** sur chacun des programmes d'Horizon 2020.

En savoir plus

- Le site internet Horizon 2020** : www.horizon2020.fr
- Le dossier complet sur le programme Horizon 2020** (site compétitivité) <http://competitivite.gouv.fr/programmes-europeens/le-programme-horizon-2020-978.html>

▪ TIC

3Dlive : des images en relief et en direct

Des images 3D et en direct à la télévision, grâce à des caméras spécifiques, des optiques innovantes, sans compter des moyens de production, des techniques de tournage et des réalisations, tous très nouveaux !



Ce projet, co-labelisé par les pôles Images&Réseaux, Cap digital et Imaginove, a bénéficié d'une subvention dans le cadre du 7^e appel à projets du fonds unique interministériel (FUI).

Les objectifs

Le projet visait la diffusion de contenus en direct et en 3D stéréoscopique à la télévision. Les compétences françaises sur la totalité de la chaîne : de la captation de l'image à la diffusion puis à la visualisation, existaient. Il restait à rassembler toutes ces compétences. Le projet a eu pour but d'amener chaque partenaire à un niveau d'excellence internationale, tant pour les avancées de ses travaux de R&D que pour la réalisation de produits compétitifs.

Les résultats attendus portaient sur :

- **le développement de briques technologiques** : réalisation d'optiques adaptées à la prise de vue en relief, amélioration de caméras pour une utilisation en stéréoscopie, correction en temps réel des données stéréoscopiques acquises, codage optimisé et transmission sur les réseaux, protection des données, etc,
- **la définition des règles de tournage** techniques et artistiques
- **la reconnaissance internationale**

Les partenaires du projet :

- [France-Télécom-Orange](#) via son entité de recherche et de développement « Orange Labs », a piloté le projet.
- La société [Binocle](#) (PME)
- [Thales Angénieux](#)
- [L'Institut de Recherche INRIA](#)
- [Technicolor](#)
- Le groupe [AMP Visual TV](#)
- [L'Institut Telecom Sud-Paris](#)
- [Thomson](#)

Retombées technologiques et économiques

- **Produits, prototypes, services issus des travaux de R&D.** Les travaux ont notamment permis :
 - La **réalisation du logiciel « Tagger »** de Binocle, pour la correction en temps réel du relief des données acquises par les caméras. Ce logiciel limite grandement les risques de fatigue visuelle. C'est l'une des avancées majeures du projet. Il est le résultat concret d'un transfert de la recherche vers l'industrie (le logiciel est à l'origine un algorithme conçu et développé par l'INRIA).
 - L'amélioration de la **gamme d'équipements matériels supports des caméras** stéréoscopiques (rigs).
 - Le développement de **3 optiques caméra spéciales S-3D** par Thales Angénieux qui contribuent à la génération de contenus S-3D de qualité.

- ➔ Une réelle avance sur les **évolutions des techniques de captation de la 3D**, ce qui a permis à la société AMP Visual TV d'apparaître comme le spécialiste français.



Les technologies développées par les partenaires ont été validées en totalité. Elles ont fait l'objet de diffusions en direct sur une chaîne de TV 3D (le canal 333 de la TV d'Orange) ou d'événementiels ayant attiré de nombreux spectateurs enthousiastes comme le match de volley Rennes-Nantes en direct dans les 2 villes. Le monde professionnel les ont aussi remarquées lors du « Bale de Rua », ballet de danse brésilien tourné en octobre 2010, sélectionné lors de la compétition de films de Dimension3, tout comme le concert privé du groupe « Skip The Use » dont la captation a même remporté le 1er prix de la catégorie « captation live » !

🔗 **Publications scientifiques** : 10 et de nombreux articles citant le projet

🔗 **Conférences internationales** : 15 conférences ou salons internationaux et présentation lors de l'exposition universelle de Shanghai en 2010.

🔗 **Brevets** : 4

🔗 **Emplois créés** : 28

🔗 **Marques des produits commercialisés issus du projet** : le logiciel Taigger (Binocle), les caméras télescopiques Binocle, les optiques Thales-Angénéieux

🔗 **Perspectives commerciales** :

- ➔ Le projet a été un accélérateur important dans le développement de l'entreprise Binocle. Son chiffre d'affaires a doublé la première année. En 2013, grâce à des projets de films plus nombreux et à la vente des produits issus du projet, cette tendance devrait se confirmer.
- ➔ Deux outils optiques (objectif standard et un zoom compact) seront commercialisés en 2013.
- ➔ Deux plateformes MPEG-4 développées par la société Thomson Video Networks seront commercialisées en 2013.
- ➔ Pour AMP Visual, une trentaine de tournages ont donné lieu à une augmentation de chiffres d'affaires de 2,7 M€.
- ➔ Technicolor a conforté sa position de leader mondial en 3D.
- ➔ Des prototypes de décodeurs compatibles 3D ont été réalisés et devraient être commercialisés prochainement, notamment à l'étranger.

En savoir plus

- 🔗 <http://competitivite.gouv.fr/projets-en-fin-de-conventionnement-fui/fiche-projet-abouti-576/3dlive-38.html>
- 🔗 <http://www.3dlive-project.com>

Derniers projets de R&D (FUI) aboutis publiés sur le site www.competitivite.gouv.fr

Ces projets présentent leurs premières retombées technologiques et économiques.

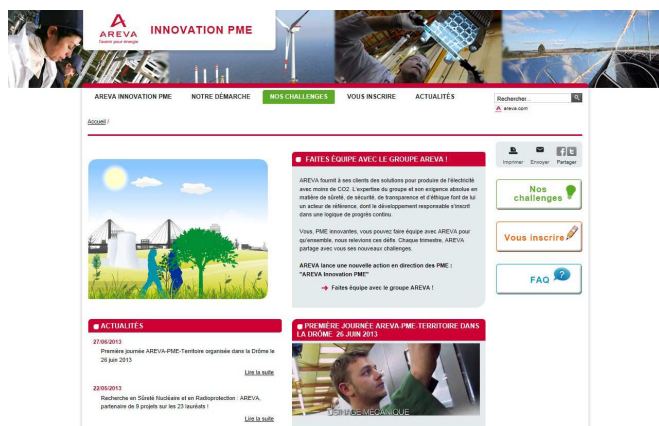
- ➔ **RWU**, réduire par mille la consommation en mode veille d'équipements électriques télécommandés (pôles Elopsys et S2E2)
- ➔ **Itis**, de nouvelles méthodes de capture, pour une pêche ciblée (pôle Mer Bretagne)
- ➔ **Thermel**, l'optimisation de la fabrication des pièces moulées en caoutchouc

ACCOMPAGNEMENT DES PME

AREVA partenaire des PME innovantes

Afin de renforcer sa collaboration avec les PME innovantes, AREVA lance une nouvelle initiative « AREVA Innovation PME » et un site internet dédié. Elle vise à identifier, apprécier et valoriser les meilleures solutions technologiques des PME innovantes pour relever les défis énergétiques à venir. Quelques pôles de compétitivité ont déjà saisi cette opportunité pour offrir de nouvelles perspectives de marché à leurs PME.

Les pôles de compétitivité **Capenergies** et **Nucléaire Bourgogne** participent activement à la promotion de cet outil, en relayant l'information à travers leurs réseaux. Ils aident également leurs entreprises à déposer un dossier sur ce



nouveau site. D'autres pôles de compétitivité intervenant dans les domaines autres que l'énergie, comme les matériaux, les TIC, la mécanique, la microtechnique, l'environnement sont également visés. Les domaines d'application sont suffisamment vastes pour intéresser de très nombreuses PME membres des pôles.

Ce site internet a pour vocation d'identifier les meilleures solutions technologiques des PME innovantes correspondant à des axes de recherche du groupe. Il permet d'associer des PME françaises aux projets collaboratifs lancés par AREVA, dans une démarche d'« open-innovation » pour :

- être un acteur incontournable de la transition énergétique en France et dans le monde ;
- bâtir le nucléaire de demain afin de consolider sa sûreté et sa compétitivité ;
- devenir un champion dans les énergies renouvelables (éolien en mer, solaire, bioénergies, stockage d'énergie).

Les PME peuvent y présenter leurs propres innovations technologiques. Elles peuvent aussi répondre à des défis technologiques, notamment :

- les matériaux fonctionnels innovants ;
- la réalité augmentée et le contrôle en temps réel pour la maîtrise du soudage à l'arc productif par le soudeur ;
- les systèmes de mesure automatique de la qualité du cordon de soudure ;
- la miniaturisation des équipements pour le soudage laser hybride ;
- les procédés de fabrication innovants de pales d'éoliennes offshore de grandes dimensions.

Le lancement de ce site s'inscrit dans le cadre de la "*Charte entreprises publiques en faveur de l'émergence et du développement des PME innovantes*", signée en décembre 2012. Les principales entreprises à capitaux publics (SNCF, GDF Suez, AREVA, France Telecom, La poste, etc.) s'étaient alors engagées à stimuler d'innovation pour eux et l'ensemble de leurs fournisseurs. La charte met l'accent sur les objectifs suivants :

- assurer un accès simple pour les PME aux axes d'innovation des grandes entreprises ;
- accompagner les PME pour faire aboutir leurs projets d'innovation ;
- encourager les PME à utiliser leurs résultats pour se développer sur d'autres marchés ;
- adapter les processus achat au service de l'innovation ;
- investir dans les PME innovantes ;
- contribuer au développement des PME innovantes ;
- mettre en place un pilotage spécifique au sein des entreprises.

En savoir plus

-  **Le site internet du ministère du Redressement productif** : <http://www.redressement-productif.gouv.fr/areva-partenaire-des-pme-dans-le-domaine-de-l-innovation>
-  **Le site internet d'Areva** : <http://www.innovationpme.areva.com/>

L'accompagnement des PME à la mise en place d'une démarche d'éco-conception, pour doper leur compétitivité

Initié par le pôle de compétitivité Fibres, le programme CIM-Eco® a accompagné 33 entreprises des régions Alsace et Lorraine à mettre en place une démarche d'éco-conception. Finalité : développer des produits innovants et conquérir de nouveaux marchés, grâce à l'intégration d'une dimension environnementale dans ses services et produits.

Les résultats éloquentes du programme CIM-Eco®...

- 17 produits éco-conçus ont vu le jour et sont déjà sur le marché
- 3 produits totalement « repensés »
- 2 brevets et 4 marques déposés
- 11 emplois créés sans compter 33 autres nouveaux emplois prévus
- Enfin, deux entreprises ont vu le jour.

L'éco-conception, un atout pour se démarquer de la concurrence



Outre la commercialisation de produits éco-conçus, l'éco-conception permet aux entreprises de repenser leur stratégie et leur organisation. Elle conduit aussi à un positionnement proactif qui leur permet d'anticiper les futures obligations réglementaires des produits (affichage environnemental, Reach etc.), la valorisation de leur image, l'ouverture sur l'extérieur : nouveaux marchés, innovation, mise en œuvre de partenariats gagnants. CIM-Eco® a également permis une véritable prise de conscience environnementale puisque les deux tiers des entreprises qui ont suivi le programme ont lancé des actions en faveur de l'environnement ou ont l'intention de le faire.

Une action hautement collaborative soutenue lors de l'appel à projets Capital humain

Le pôle de compétitivité Fibres a fait figure de précurseur sur le sujet de l'éco-conception. Dès 2009, il s'est entouré des bons partenaires, notamment l'*Institut français du Textile et de l'Habillement* et l'École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace pour mener à bien cette action collective. Celle-ci était destinée « à faire bénéficier les entreprises d'outils leur permettant de développer leur compétence en éco-conception ». Le pôle a su s'appuyer sur un réseau d'organismes professionnels comme le pôle Textile Alsace, de centres techniques et de recherche (CRITT Bois, Platinov, UHA, Universités de Strasbourg et de Lorraine), d'experts en éco-conception (Eco-concept, Eco-Eff, Integral Vision, AFNOR). Tous ensemble ont créé un programme destiné à l'acquisition des compétences et à la réflexion stratégique, à la mise en œuvre de la démarche, à la valorisation du produit sur le marché et aux retours d'expériences.

Cette action a été retenue lors de l'appel à projets Capital Humain lancé par la DGCIS en 2009. Ce programme soutenait alors les démarches collectives des PME en matière de compétences lorsqu'elles s'intégraient dans une stratégie de développement, d'innovation et de compétitivité de l'entreprise. Elle a été soutenue financièrement par la DGCIS, la Région Alsace, la Région Lorraine et l'ADEME (en Alsace et en Lorraine).

Une action efficace qui se poursuit...

A l'heure du bilan, le programme CIM-Eco® confirme qu'il est aujourd'hui indispensable pour une entreprise de s'ouvrir à d'autres filières industrielles, à de nouvelles compétences, à de nouveaux métiers, à de nouveaux modèles de fonctionnement ainsi qu'à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Sur cette base, les pôles de

compétitivité Alsace énérgivie, Fibres et Hydreos et 2 universités ont bâti le programme de formation à l'innovation collaborative Ecodires.

Le pôle a également décidé de poursuivre son action d'accompagnement à l'éco-conception et de valoriser la marque CIM-Eco® en proposant 2 services : CIM-Eco formation, formation à l'éco-conception et CIM-Eco®, programme complet. Ce dernier fait l'objet d'une nouvelle action collective baptisée CIMECOLOR qui a permis l'octroi de subventions publiques à 7 PME lorraines.

En savoir plus

Les retombées économiques de l'action CIM-Eco® et les retours d'expériences des entreprises.

http://www.polefibres.fr/media/article/document/995627_1032311_L_eco-conception_booste_la_competitivite_des_entreprises.pdf

Le programme Ecodires

[http://www.polefibres.fr/systeme/m1.php?hid=808959&mhid=808959&search=&nea_toolbar_login=OrOdOve&nea_toolbar_password=&SFOP=&SFARG=784524&SFARG2=&SFARG3=&f_="](http://www.polefibres.fr/systeme/m1.php?hid=808959&mhid=808959&search=&nea_toolbar_login=OrOdOve&nea_toolbar_password=&SFOP=&SFARG=784524&SFARG2=&SFARG3=&f_=)

 **Contact** : Benoît Godon, Chef de projets éco-conception (pôle de compétitivité Fibres)
benoit.godon@polefibres.fr

GESTION DES COMPETENCES

« Défi PME Caoutchouc » une action ambitieuse et réussie pour accompagner les entreprises de la filière caoutchouc

45 entreprises de la filière caoutchouc sur 270, diagnostiquées et accompagnées, touchant environ 2700 salariés. C'est un des constat que fait le pôle de compétitivité Elastopôle suite aux efforts déployés pour accompagner ses PME et développer leurs pratiques en matière de gestion de compétences

La filière caoutchouc nécessite une main d'œuvre de plus en plus qualifiée et la mobilisation croissante d'un grand nombre de compétences



Le secteur du caoutchouc est d'une diversité étonnante en termes de matériaux, d'applications, de marchés, de modes de transformation et de techniques d'analyse. Les pièces en caoutchouc constituent des matériaux d'interface irremplaçables dans de nombreuses applications (antivibratoire, étanchéité, acoustique, circulation de fluides...). Elles sont destinées à des marchés très variés et exigeants : automobile, aéronautique, spatial, offshore, nucléaire, santé, etc.

Copyright : Elastopôle

La demande des secteurs utilisateurs est en mutation profonde. Elle s'oriente vers des produits de plus en plus techniques et performants impactant à la fois les matériaux et les procédés. Ce contexte offre aux PME transformatrices de caoutchouc de réelles opportunités de croissance en se positionnant sur des produits à forte valeur ajoutée et des marchés nouveaux. Ces évolutions techniques et économiques nécessitent de disposer d'une main d'œuvre de plus en plus qualifiée. Elles imposent également de mobiliser des compétences plurielles dans le domaine technique, tant en conception (formulateur, mécanicien, chimiste, modélisateur) qu'en production (mouleur, extrudeur, filieriste, calandreur, confectionneur). La mobilisation des compétences dans les fonctions management, commercial, marketing, finance s'avère également indispensable.

La mobilisation du pôle Elastopôle à travers l'action « Défi PME caoutchouc »

De 2009 à 2010, Elastopôle, le pôle de compétitivité du caoutchouc et des polymères et les deux organisations professionnelles patronales, SNCP et UCAPLAST ont mené une action collective nationale « DEFI PME

caoutchouc ». Ce projet ambitieux avait pour but d'accompagner des entreprises de la filière caoutchouc et de développer leurs pratiques en matière de gestion des compétences plurielles pour répondre à leurs besoins spécifiques. Il visait également à renforcer les compétences plurielles des entreprises de la branche et à promouvoir les métiers. Les résultats de cette action sont particulièrement éloquentes.

- **45 PME sur 270 ont bénéficié d'un diagnostic et d'un accompagnement RH** par le cabinet Cartesa à Lyon. Ces PME ont pu mettre en place au sein de leur entreprise des guides d'entretien annuel, un guide d'entretien de seconde partie de carrière, un support sur la mobilité et le développement de compétences ;
- **20 fiches « emplois » et un schéma directeur des compétences ont été réalisées** à destination des acteurs de la profession du caoutchouc ;
- Le film « **Rebonds, demain le caoutchouc** » a suscité un regard nouveau sur l'industrie du caoutchouc afin d'améliorer son attractivité. Il veut informer un public jeune, curieux de découvrir le secteur du caoutchouc et « fédérateur » pour les professionnels du monde du caoutchouc.

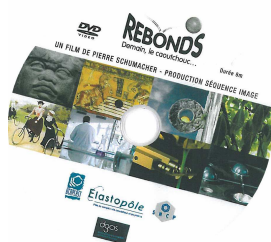
L'appel à projets « capital humain, gagner en compétences pour gagner en compétitivité »

L'opération Défi PME caoutchouc s'inscrivait dans le cadre de l'appel à projets "Capital humain, gagner en compétences pour gagner en compétitivité" de la direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi . Elle a été cofinancée par les AGEFOS PME Nationale et la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de la région Centre.

Elastopôle a entièrement piloté l'action Défi PME Caoutchouc. Le pôle a assuré la gestion administrative du dossier et son conventionnement, les relations avec les financeurs, les syndicats professionnels et le prestataire sélectionné. Cinq années après le lancement des travaux, il a sans aucun doute atteint avec succès tous les objectifs du projet. Il réfléchit à un prolongement de cette action au plan national.

En savoir plus

 **Le film « Rebonds, demain le caoutchouc »** <http://vimeo.com/26964365>



Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR.

- ✚ Directeur de la publication : Patrick Crézé
- ✚ Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
- ✚ Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Constance Arnaud, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Marie-Juliette Chabot, Aurélie Faitot, Caroline Mischler, Sofiène Lourimi et tous les pôles de compétitivité associés.
- ✚ Conception réalisation : Stratis
- ✚ Réalisation et diffusion : DGCIS
- ✚ Photos : DGCIS, Horizon 2020, 3Dlive, Areva, Cim-Eco (pôle Fibres), Elastopôle
- ✚ Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

